



Décision de radiodiffusion CRTC 2009-348-1

Autre référence : 2009-348

Ottawa, le 8 juillet 2009

Newcap Inc.

Goose Bay, Churchill Falls et Wabush (Terre-Neuve-et-Labrador)

Demandes 2008-1513-6 et 2008-1601-9, reçues les 10 et 28 novembre 2008

Audience publique dans la région de la Capitale nationale

30 mars 2009

CFLN Goose Bay et son émetteur CFLW Wabush – conversion à la bande FM - Correction

1. Par la présente, le Conseil corrige *CFLN Goose Bay et son émetteur CFLW Wabush – conversion à la bande FM*, décision de radiodiffusion CRTC 2009-348, 16 juin 2009, en ajoutant le paragraphe suivant :
 8. Le Conseil note que l'émetteur CFLC-FM Churchill Falls, actuellement autorisé à titre d'émetteur de CFLN Goose Bay, fera partie de la nouvelle licence FM.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.